

**SESSION 2023**

---

**CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION**  
-----  
**CONCOURS EXTERNE**

**Analyse d'une situation éducative**

**Durée : 5 heures**

---

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**Tournez la page S.V.P.**

## *Analyse d'une situation éducative*

### Sujet

#### Thème du dossier : les internats d'excellence

##### **Partie 1 :**

**Vous êtes CPE dans le lycée polyvalent Y qui vient d'obtenir la labellisation « internat du XXIème siècle ».**

**Au cours du premier trimestre de l'année scolaire, vous avez animé à la demande du chef d'établissement un groupe de travail réunissant personnels enseignant et d'éducation pour contribuer à la réussite de ce projet.**

**En prévision du prochain conseil pédagogique, le proviseur vous demande de formaliser un document de synthèse qui explicitera les enjeux éducatifs et pédagogiques de l'internat d'excellence.**

##### **Partie 2 :**

**En prenant appui sur ce document de synthèse, vous proposerez un contenu de formation destiné aux assistants d'éducation (AED) afin qu'ils puissent être pleinement acteurs du projet « internat d'excellence », levier pour la réussite des élèves.**

## Composition du dossier documentaire

*Le dossier documentaire comporte 23 pages*

<b>Document n° 1 : Dossier de candidature à la labellisation [extrait]- Données et description du lycée Y. Année scolaire 2020/2021.....</b>	<b>3</b>
<b>Document n° 2 : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Les inégalités territoriales en matière de résultats et de parcours scolaire : variations selon le contexte régional, local et le type de territoire. Fabrice Murat. DEPP 2021- Géographie de l'École 2021. Extraits.....</b>	<b>6</b>
<b>Document n° 3 : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. L'internat du XXI<sup>e</sup> siècle, les 5 clés du nouvel internat. Disponible sur <a href="https://www.education.gouv.fr/l-internat-du-xxie-siecle-5306">https://www.education.gouv.fr/l-internat-du-xxie-siecle-5306</a> [en ligne] consulté le 25 octobre 2022.....</b>	<b>8</b>
<b>Document n°4 : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Les internats au collège et au lycée. Disponible sur <a href="https://www.education.gouv.fr/les-internats-au-college-et-au-lycee-12527">https://www.education.gouv.fr/les-internats-au-college-et-au-lycee-12527</a> [en ligne] consulté le 25 octobre 2022.....</b>	<b>9</b>
<b>Document n° 5 : Patrick RAYOU et Dominique GLASMAN (sous la direction de). Les internats d'excellence : un nouveau défi éducatif ? Rapport de recherche réalisé avec le soutien de l'ACSÉ. Coordination : Centre Alain-Savary, Institut Français de l'Éducation, École Normale Supérieure de Lyon. Octobre 2012. Extraits. Disponible sur : <a href="https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/12/ie_evaluation_ife2012-12-05_ens_lyon_rapport_ie_final.pdf">https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/12/ie_evaluation_ife2012-12-05_ens_lyon_rapport_ie_final.pdf</a> [en ligne] consulté le 25 octobre 2022 .....</b>	<b>11</b>
<b>Document n° 6 : Jellab (A.), Les internats d'excellence : des enjeux et des leviers pour une articulation réussie entre encadrement pédagogique éducatif et apprentissages scolaires. Diaporama - support d'intervention dans le cadre d'un séminaire – 2021. Extraits. ....</b>	<b>16</b>
<b>Document n° 7 : Académie d'Aix-Marseille. Communiqué de presse. 30 juin 2021. Disponible sur <a href="https://www.ac-aix-marseille.fr/internats-d-excellence-122657">https://www.ac-aix-marseille.fr/internats-d-excellence-122657</a> [en ligne] consulté le 25 octobre 2022... ..</b>	<b>19</b>
<b>Document n° 8 : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Guide pour l'autoévaluation des établissements. Annexe 1b - fiche d'auto-évaluation lycée LGT (général et technologique). Juillet 2020. Disponible sur : <a href="https://www.education.gouv.fr/conseil-d-evaluation-de-l-ecole-l-evaluation-des-etablissements-340814">https://www.education.gouv.fr/conseil-d-evaluation-de-l-ecole-l-evaluation-des-etablissements-340814</a>[en ligne] consulté le 25 octobre 2022.....</b>	<b>20</b>
<b>Document n° 9 : Vadémécum du lycée Y - Pour l'assistant d'éducation d'internat – année scolaire 2020/2021. Extrait.....</b>	<b>22</b>
<b>Document n° 10 : Lycée Y – rapport d'incident d'internat – document rédigé par G (CPE) – année 2021-2022.....</b>	<b>23</b>
<b>Document n° 11 : Académie de Nancy-Metz -2015 - Site institutionnel des CPE groupe académique de formation continue des CPE - Le conseiller principal d'éducation &amp; l'internat - pages 3 à 10. ....</b>	<b>24</b>

### INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

### Concours externe du CPE de l'enseignement public

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
CHE	030E	102	9378

Document n° 1 : Dossier de candidature à la labellisation [extrait]- Données et description du lycée Y. Année scolaire 2020/2021

**Données :**

Nombre d'internes inscrits à la rentrée 2020 (total)	230
Nombre de places d'internat disponibles à la rentrée 2020	475
Dont nombre de places filles	45
Dont nombre de places garçons	420
Dont nombre de places réservées aux étudiants (CPGE, BTS)	325
Niveaux et formation des élèves internes à la rentrée 2020	2 <sup>NDE</sup> -1 <sup>ère</sup> TERMINALE PRO ET GT BTS - CPGE
L'internat accueille des élèves scolarisés dans un autre EPLE (oui/non)	5 EPLE

**Diagnostic et ancrage territorial**

[...]

**1.1 Un internat susceptible d'accueillir plus largement les élèves du territoire, dans une perspective d'égalité des chances**

Situé dans la commune de B., l'internat du lycée polyvalent Y (LPO), est le seul internat dans un rayon de 25 km alentours avec des territoires ruraux dont une partie des élèves du lycée et de l'internat sont issus.

Depuis la rénovation du lycée en 2004, l'internat héberge les élèves des EPLE d'une vaste zone dont dépendent au total quatre établissements liés au lycée Y par des conventions d'hébergement : deux LP, un LGT et un LPO. A l'époque, la conclusion de ces conventions ne s'est accompagnée d'aucun projet commun formalisé.

L'internat est caractérisé par une grande hétérogénéité sociale et scolaire des publics, des élèves de CPGE aux lycéens professionnels. Labellisé « internat d'excellence » en 2011, il a bénéficié, dans le cadre du plan *Espoir Banlieue* d'un abondement de ses moyens humains, qui a permis une rénovation globale du mobilier et de l'aménagement de ses chambres. L'entrée en vigueur de la politique d'« Internat de la Réussite pour tous » à partir de 2013 a coïncidé avec un reflux des moyens humains, sans pour autant que soit adopté un projet éducatif et pédagogique, l'équipe se focalisant alors sur les difficultés de surveillance alors que le climat scolaire s'y dégradait. A partir de 2013, l'internat a donc connu une érosion continue de ses effectifs. La réorganisation du service Vie Scolaire engagée dès 2017, l'adoption d'un nouveau règlement intérieur de l'internat en 2018, la signature de nouvelles conventions d'hébergement avec les établissements partenaires et la région en 2019, un renouvellement de l'équipe des CPE encore en voie d'achèvement ont permis le retour à un cadre sécurisé, condition de la construction et de la mise en place d'un véritable projet.

Le retour d'une dynamique a cependant été retardé par plusieurs pannes graves et récurrentes du système de chauffage qui, réhabilité en 2004, a montré des signes importants de vétusté durant les saisons de chauffe de 2017 à 2020. Le rétablissement d'une collaboration étroite avec la Région a permis une remise à niveau du système de chauffage, au prix d'un investissement important consenti par la collectivité (300 000 euros). L'arrivée de la crise sanitaire et la mise en place d'un protocole limitant le nombre d'élèves par chambre n'a pas encore permis de tirer les bénéfices de l'assainissement de la situation, le taux d'occupation global étant même passé sous la barre symbolique des 50 %.

Seul dans ce territoire, l'internat du lycée Y dispose donc de places vacantes à offrir à des familles et à des élèves dont la motivation principale ne se limiterait plus seulement à compenser l'éloignement géographique du domicile.

L'internat du lycée Y réaffirme par le présent projet son engagement au service de l'égalité des chances, et aux objectifs énoncés dans la « Charte Régionale des Internats ». A travers le projet de résidence Nature, l'internat entend retrouver son attractivité, objectif inscrit dans le projet d'établissement 2019-2024. Il s'agit d'offrir une meilleure chance de réussite aux élèves des EPLE publics et aux familles désireuses de trouver une réponse sociale et éducative pour la réussite scolaire de leur enfant dans un cadre de vie et d'étude serein et responsabilisant.

### ***1.2. Un projet d'internat pour une meilleure prise en compte de la diversité des publics afin d'améliorer le bien-être, facteur de réussite***

Avec 57 % d'étudiants et 43 % d'élèves en pré-bac, l'internat du Lycée Y rassemble en un même lieu des élèves et étudiants qui diffèrent non seulement par leur âge et leur statut (mineurs, majeurs) mais aussi par leur origine sociale et leur trajectoire scolaire. Leurs conditions de vie quotidienne sont également différentes

La vie des lycéens professionnels est ponctuée par les navettes qui effectuent matin et soir le trajet entre leur lycée et l'internat. Ils ne sont pas présents dans la journée. A l'opposé, les autres élèves du lycée Y sont sur place et expriment une forte demande d'utilisation des locaux en journée.

En pré-bac, les lycéens professionnels représentent plus des 2/3 de l'effectif. Les BTS représentent quant à eux 1/3 de l'effectif postbac. Le calendrier de ces élèves et étudiants est marqué par des périodes de stages en entreprise. A l'opposé, la présence des lycéens généraux et technologiques et des étudiants de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) est continue avec une charge de travail personnel très conséquente.

Jusqu'à présent, les élèves ont été regroupés par niveau dans des « unités » ; cette organisation s'étant structurée autour des nécessités de la surveillance, selon un modèle qui demeure emprunté à l'organisation militaire, avec un règlement intérieur peu différencié et une vie au quotidien rythmée par une grille unique de « soirée type ».

Le projet « INTERNATURE » vise à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des différents publics, pour différencier les conditions de prise en charge et améliorer le bien-être, condition de la réussite. Il répond donc à une volonté de développer les structures participatives en donnant toute leur place aux conseils d'internat et en développant des outils de recueil des attentes et des besoins des élèves et de leur famille. Il substitue les « maisons » aux « unités » afin d'impliquer les élèves dans l'amélioration de leur bien-être et de leurs conditions concrètes de vie à l'internat, et de les responsabiliser.

Au-delà, il vise également à faire de la diversité de ses publics une ressource à mobiliser, chaque élève étant porteur d'un savoir d'expérience sur la formation qu'il suit, dont la transmission à ses camarades internes peut le faire progresser dans la maîtrise de ses compétences en valorisant son projet d'orientation. Au-delà, l'ambition du projet est de donner aux internes incités à s'impliquer dans des démarches de projet, la motivation de s'impliquer dans leur établissement d'origine en y devenant à leur tour porteur de projet.

Affirmant ainsi sa place de partenaire de l'économie et de l'emploi sur le territoire, le lycée Y doit aujourd'hui adapter son internat à l'accueil d'un public adulte en formation continue et de jeunes apprentis en formation par alternance.

[...]

## Enquête de climat scolaire (extraits)

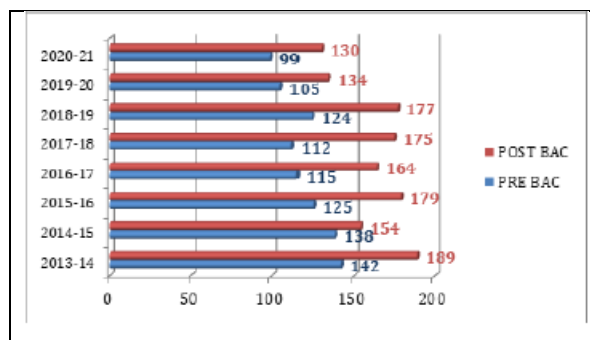
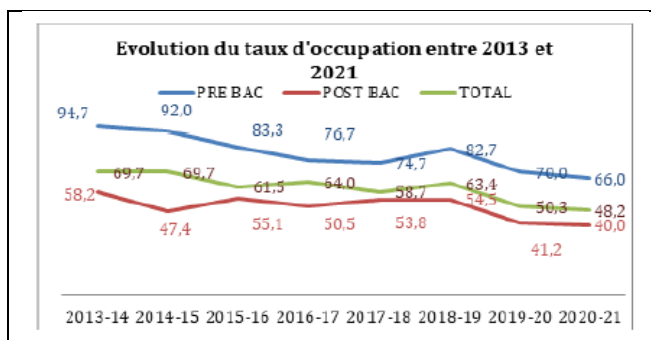
En janvier 2020, le lycée Y a expérimenté la première Enquête Locale de Climat Scolaire "internat" administrée par des représentants du Groupe Académique Climat Scolaire (GACS), en lien étroit avec la Délégation Ministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la violence en Milieu Scolaire. Un questionnaire testé au préalable par le GACS a été administré à la totalité de l'effectif des internes, établissements partenaires compris. Cette enquête associant des chercheurs en psychologie de l'université de W devait être complétée par des entretiens qualitatifs. Les résultats complets ne sont pas encore disponibles. Ils constitueront un apport non négligeable pour conforter ou réorienter le projet de labellisation.

Les premières conclusions montrent un décalage important entre les post et les pré-bacs dans l'indice de bien-être. Le décalage est encore plus marqué entre les filles et les garçons, 46 % des filles exprimant un mal-être plus marqué. Minoritaires en pré bac (19 % de l'effectif) comme en post bac (10 % de l'effectif), les filles souffrent d'une prise en compte insuffisante de leurs conditions de vie à l'internat.

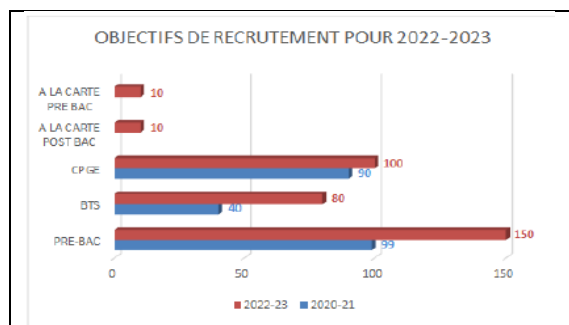
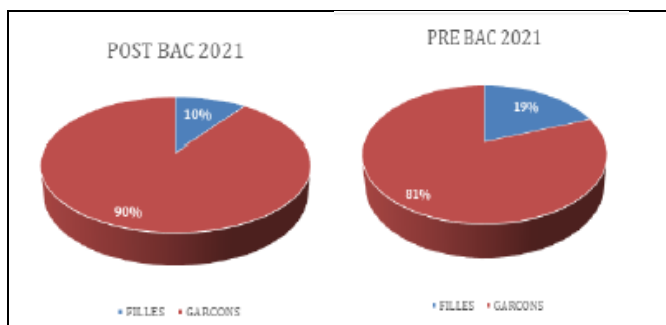
[...]

### Annexes du dossier de candidature du lycée Y à la labellisation de l'internat d'excellence

- Taux d'occupation et effectifs.



- La répartition filles/garçons et les objectifs du recrutement



Document n° 2 : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Les inégalités territoriales en matière de résultats et de parcours scolaire : variations selon le contexte régional, local et le type de territoire. Fabrice Murat. DEPP 2021- Géographie de l'École 2021. Extraits.

La réussite scolaire d'un canton est imparfaitement liée à son niveau social. L'ouest de la France ressort de façon plus positive, alors que le bassin méditerranéen est en sous-réussite scolaire. Les écarts de parcours scolaire suivent encore une autre logique, où le type de territoire a une grande importance : l'orientation dans la voie générale et technologique est bien moins fréquente dans les zones rurales par rapport aux communes urbaines denses. Les situations varient également d'une région académique à une autre : en Bretagne et dans les pays de la Loire par exemple, les communes urbaines denses présentent des caractéristiques sociales et scolaires très favorables ; dans les Hauts-de-France et la région Grand Est, ce sont les zones périphériques qui semblent les plus favorisées.

### **Le milieu social et la réussite scolaire sont plus élevés dans l'urbain dense et les zones périphériques par rapport aux territoires éloignés**

La cartographie de l'orientation en fin de troisième paraît moins nettement structurée au niveau national que les cartes sur le milieu social et la réussite au DNB. Il est donc intéressant d'analyser plus finement ces écarts, par région académique, en essayant de trouver un critère expliquant les différences entre territoires. Comme l'ont montré Murat (2021b) et Pirus (2021), les disparités territoriales concernant le parcours scolaire ne s'expliquent que partiellement par des différences sociales ou de compétences.

Les communes rurales se distinguent par un déficit en termes d'orientation vers la voie générale et technologique, qui peut être en partie relié à des aspirations personnelles et professionnelles différentes, mais aussi à une offre de formation moins diversifiée (Pirus, 2021). Ce lien entre le type de commune et le parcours scolaire est variable d'une région académique à l'autre (Murat 2021b), ceci va être analysé plus en détail ici.

Pour mener à bien ces analyses par région académique, il a été nécessaire de regrouper la catégorisation des communes proposée par Duquet-Métayer et Monso (2019) en distinguant seulement quatre types au lieu de neuf :

- Le rural éloigné (ne distinguant pas les communes rurales peu denses et les communes rurales très peu denses) ;
- Les zones périphériques (regroupant les communes rurales périphériques peu denses, communes rurales périphériques très peu denses et communes urbaines périphériques peu denses) ;
- L'urbain éloigné (les bourgs et les petites villes) ;
- L'urbain dense (avec les communes urbaines denses et les communes urbaines très denses).

Au niveau national, les écarts entre ces quatre types de territoires sont assez nets, surtout en ce qui concerne l'orientation en fin de troisième.

Les communes rurales éloignées sont plus défavorisées que la moyenne nationale (IPS = 98 contre 104), mais ont des résultats au DNB assez proches (+ 2 % d'écart type de note contre 1 %). Le taux de passage en seconde GT est par contre sensiblement plus bas (57 % contre 65 % pour l'ensemble des élèves). Les zones périphériques ont un milieu social légèrement au-dessus de la moyenne (IPS = 106) et des notes au DNB sensiblement meilleures (+ 9 % d'écart-type de note), alors que le taux de passage en seconde GT est très légèrement plus bas (64 %). Les communes relevant de l'urbain éloigné sont celles qui affichent le profil social le plus défavorisé (IPS = 96) et les réussites au DNB les plus basses (- 5 % d'écart-type de note). Leur taux de passage en seconde GT est assez bas (59 %). Les communes urbaines denses sont assez favorisées socialement, l'IPS moyen vaut 106, mais il y a beaucoup de variabilité dans cette population entre des communes très défavorisées et d'autres très favorisées. Les notes au DNB sont dans la moyenne nationale, alors que le taux de passage en seconde GT est assez élevé (68 %). Ces constats varient cependant d'une région académique à l'autre.



## IPS<sup>1</sup>, note au DNB et taux de passage en seconde GT par type de commune

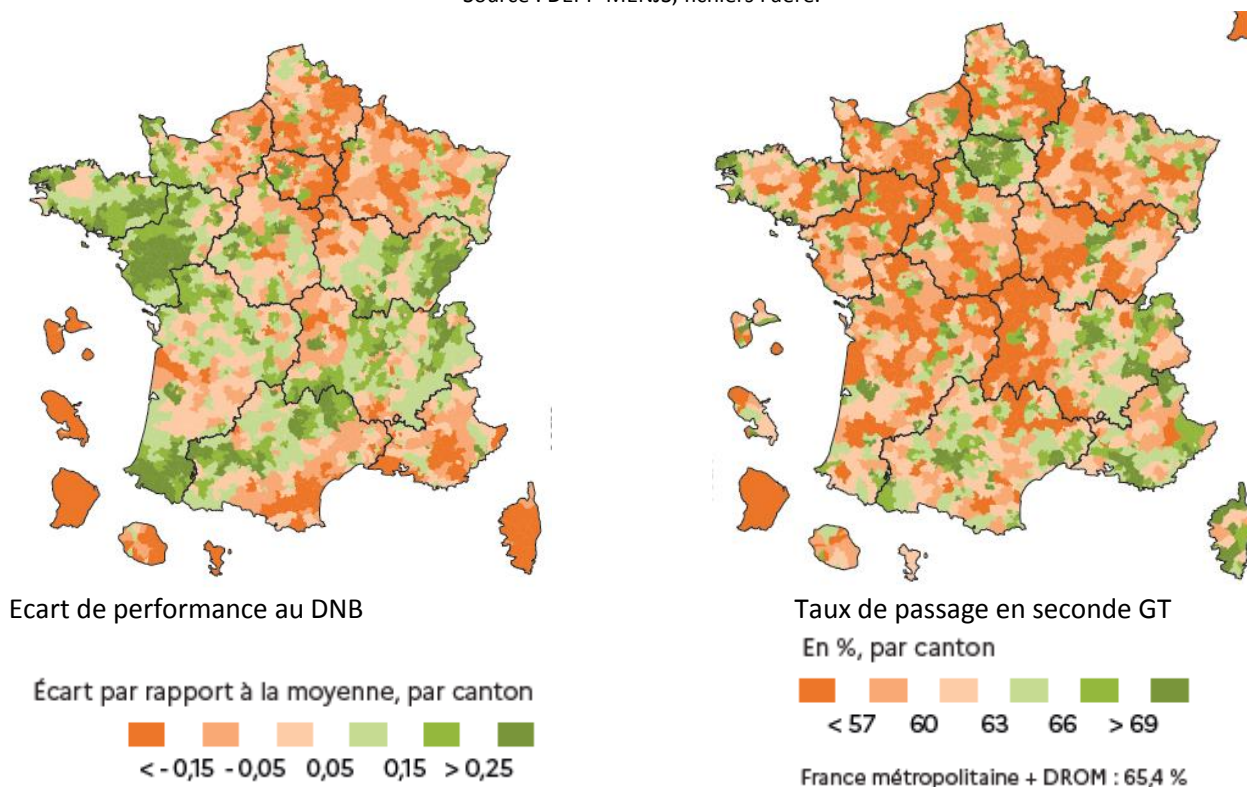
Type de commune	Répartition	IPS	Note	Part vers seconde GT (%)
Rural éloigné	8,8	98	0,017	57,3
Zones périphériques	21,9	106	0,089	63,8
Urbain éloigné	8,1	96	-0,054	59,4
Urbain dense	61,2	106	-0,006	67,8
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>104</b>	<b>0,013</b>	<b>65,4</b>

**Lecture** : les communes rurales éloignées regroupent 8,8 % des élèves ; l'IPS moyen est de 98, la note standardisée au DNB de 0,017 (soit 1,7 % d'écart-type au-dessus de la moyenne sur l'ensemble des élèves de troisième) et le taux de passage en seconde GT de 57,3 %.

La note moyenne sur l'ensemble du territoire est de 0,013 et non 0, car le calage à 0 a été effectué sur l'ensemble des élèves de troisième, sans écarter les redoublants lors de leur première année de troisième.

**Champ** : élèves de troisième générale (première année de troisième pour les redoublants pour l'IPS et la note ; deuxième année pour l'orientation en fin de troisième), années scolaires 2005-2006 à 2015-2016, en France métropolitaine et dans les DROM.

Source : DEPP-MENJS, fichiers Faere.



<sup>1</sup> Le milieu social des élèves est résumé par l'indice de position sociale (IPS). Il s'agit d'une quantification de la profession des parents (les professions des deux parents sont utilisées) tenant compte des ressources financières et culturelles possédées en moyenne selon la profession. Les données sur les familles dans le panel d'élèves entrés en sixième en 2007, suivis par la DEPP, ont permis d'établir le lien entre ces ressources et les professions (Rocher, 2016). La moyenne de cet indicateur a été fixée à 100

Document n° 3 : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. L'internat du XXI<sup>e</sup> siècle, les 5 clés du nouvel internat. Disponible sur <https://www.education.gouv.fr/l-internat-du-xxie-siecle-5306> [en ligne] consulté le 25 octobre 2022

Le label "*internat du XXI<sup>e</sup> siècle*" est créé pour encourager et développer la politique de revitalisation de l'internat. Il permettra d'identifier et de reconnaître les internats qui s'inscrivent dans une dynamique de projet.



Document n°4 : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Les internats au collège et au lycée. Disponible sur <https://www.education.gouv.fr/les-internats-au-college-et-au-lycee-12527> [en ligne] consulté le 25 octobre 2022

### ➤ **Qu'est-ce qu'un interne ?**

**Un interne est un élève hébergé et nourri pour le repas de midi et du soir.** L'hébergement peut être assuré dans l'établissement de scolarisation, ou dans un autre établissement, en foyer ou chez un correspondant extérieur. Dans ces deux derniers cas, l'élève est appelé interne "externé".

### ➤ **Un vecteur de réduction des inégalités sociales et territoriales**

L'internat est bien plus qu'une solution d'hébergement. Il s'agit d'**assurer la réussite scolaire et éducative pour tous les élèves** qui y sont accueillis.

L'internat propose **diverses activités périscolaires** adaptées aux besoins des élèves et tenant compte des ressources locales

Le **projet éducatif et pédagogique de l'internat** est présenté lors d'une réunion de rentrée afin que la communauté éducative, les parents et les internes soient informés

Les élèves des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des territoires ruraux sont particulièrement concernés. Plus généralement, **les élèves n'ayant pas de conditions optimales de réussite scolaire à domicile doivent pouvoir y être accueillis.**

Le **programme d'investissements d'avenir** contribue au développement de l'internat. L'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) et l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT) en sont les opérateurs en accord avec le ministère chargé de l'éducation nationale.

**L'internat du XXI<sup>e</sup> siècle est un projet éducatif construit autour de thèmes porteurs pour l'avenir des élèves.** Il en a été défini sept : les arts, le sport, le numérique, l'ouverture internationale, l'environnement, la biodiversité, les sciences. D'ici 2022, les moyens de transformer en profondeur les internats seront mis en œuvre pour mettre en place 240 projets d'internats et accueillir 13 000 élèves supplémentaires.

[...]

### ➤ **Les critères d'admission en internat**

L'admission des internes prend en compte différents critères :

- **le niveau collège et l'enseignement professionnel** sont privilégiés ;
- **des critères géographiques** : les élèves issus de milieu rural isolé, des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire, les élèves dont la résidence familiale est éloignée de l'établissement de scolarisation ou de la formation (filière, spécialité), notamment quand celle-ci est rare, sont prioritaires ;
- **des critères sociaux** : les élèves issus des familles appartenant aux milieux sociaux les plus éloignés de la culture scolaire ou dont les conditions de vie et d'existence sont peu propices à l'étude sont prioritaires ;
- **des critères familiaux** : le manque de disponibilité ou les difficultés d'encadrement éducatif sont pris en compte, de même que les élèves bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance dans le cadre du projet pour l'enfant ou l'adolescent ;
- **un critère de parité** : l'équilibre est recherché entre les filles et les garçons ;
- **des critères scolaires** : tout élève, y compris s'il a des besoins particuliers, a vocation à accéder à l'internat si sa famille et lui sont volontaires.

## ➤ Données chiffrées

Au titre de l'année scolaire 2019-2020, **222 812 places d'internat disponibles sont réparties dans 1 529 établissements**. 229 internats sont implantés en collège (soit 15 %), 932 en lycées (soit 61 %) et 368 en lycées professionnels (soit 24 %).

Le taux d'occupation global s'élève à 79,6 % et présente une baisse de 1,6 point sur un an mais reste stable sur les cinq dernières années. Ce taux masque néanmoins des disparités tant géographiques (notamment en Outre-mer) qu'entre niveaux d'enseignement (le taux d'occupation est moindre en collège par exemple).

À la rentrée 2019, **166 301 élèves sont internes dans l'enseignement public**, soit 3,5 % des élèves. Parmi eux, 4,3 % sont des collégiens, 69 % sont des lycéens généraux et technologiques et 26,7 % sont des lycéens professionnels.

Les objectifs chiffrés de développement des internats d'ici à 2022 : 240 internats à projet et 13 000 jeunes accueillis

- Le développement, principalement en collège de zone rurale et de montagne des résidences à thèmes : **100 résidences créées**.
- La relance des internats d'excellence au service des publics de l'éducation prioritaire et des territoires urbains avec **au moins un établissement labellisé internat d'excellence par département, soit 100 internats d'excellence** : 70 collèges et 30 lycées accueillant 2 800 collégiens et 3 000 lycéens internes.
- La création, rénovation ou développement de **40 internats des campus-pro au cœur des futurs Campus des métiers et qualification d'excellence**.

Document n° 5 : Patrick RAYOU et Dominique GLASMAN (sous la direction de). Les internats d'excellence : un nouveau défi éducatif ? Rapport de recherche réalisé avec le soutien de l'ACSÉ. Coordination : Centre Alain-Savary, Institut Français de l'Éducation, École Normale Supérieure de Lyon. Octobre 2012. Extraits.  
Disponible sur : [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/12/ie\\_evaluation\\_ife2012-12-05\\_ens\\_lyon\\_rapport\\_ie\\_final.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/12/ie_evaluation_ife2012-12-05_ens_lyon_rapport_ie_final.pdf) [en ligne] consulté le 25 octobre 2022

[...]

## 5.5 La vie sociale des internes : diversification et émiettement

Du « nous familial » correspondant à l'enfance au « je » de l'âge adulte, l'adolescent se confronte au « nous générationnel » (De Singly, 2006). Dans ce processus d'individualisation, le groupe de pairs a toute son importance. En effet, l'adolescent, en entretenant des relations autonomes avec ses camarades, montre qu'il grandit. Pour être reconnu par ses pairs, il doit prouver qu'il s'inscrit dans un « cercle social large » (Balleys, 2010). Les internes, plus au moins avancés dans l'adolescence, sont amenés à construire de nouvelles relations amicales et amoureuses, à l'écart de leur famille et de leur quartier. Les IE [internats d'excellence] proposent, de fait, un élargissement des cercles de sociabilité, voire leurs évolutions, en tous les cas, incontestablement, leurs diversifications, en confrontant à des élèves aux origines différentes. Mais cet élargissement est aussi un émiettement. Du fait de la carte scolaire, fréquemment l'habitat familial, le quartier et l'école constituent des environnements qui se superposent. Avec l'entrée à l'IE, s'opère une coupure d'autant plus radicale que l'internat fonctionne à la semaine et que la rigidité de son cadre impose des contraintes aux répercussions importantes. La fréquentation d'un internat éloigne de son quartier et des relations de proximité qui s'y entretiennent et s'y développent. Bien plus, la fréquentation d'un IE ne se limite pas à un changement spatial, s'y ajoute un changement d'environnement social où s'entrecroisent toutes sortes de paramètres. Les uns concernent les internes eux-mêmes : volontariat, mobilisation sur l'école et les études, voire mise à distance de la famille. D'autres concernent le projet de l'IE : rassemblement d'élèves sélectionnés, intensification du suivi et diminution conjointe des temps libres.

### 5.5.1 L'IE : une mise à distance

#### 5.5.1.1. Eloigner du quartier...

Parfois, tout semble se passer comme si des chefs d'établissement, attentifs et soucieux pour un élève, se disaient qu'il est urgent de l'éloigner de son environnement, de son quartier ou d'un contexte familial dégradé, et ainsi appuyaient sa candidature. Ces élèves ne sont pas toujours très bons scolairement, ni exemplaires dans leur comportement, mais l'éloignement semble une opportunité, et peut-être même l'IE n'allait-elle pas opérer des miracles ! Adel est un petit de 6ème entré à l'IE, que son ancienne institutrice de CM2 continue à voir chaque week-end. Sa mère, très contente de l'IE pour son fils, a dit au téléphone à la CPE : « Attention, le directeur de l'école est en train de faire les dossiers de demande pour plusieurs élèves. Si telle fille est acceptée à l'IE pour l'année prochaine, je retirerai mon fils ». Quelques jours après, la CPE et la référente ont reçu un mail signé à la fois par l'institutrice d'Adel et par sa mère, demandant que soient très bien précisés les critères pour être admis à l'IE. L'institutrice, munie de cette réponse, irait voir le directeur de l'école pour le dissuader de pousser des dossiers qui n'y répondraient pas. Cette volonté d'éloignement de « mauvaises fréquentations » n'est pas seulement le fait de professionnels ou de parents, c'est aussi une composante du projet personnel de certains internes et c'est, justement, ce qui les a amenés à s'inscrire à l'IE.

*« Au début j'étais contre [venir à l'internat] car je ne voulais pas quitter mes amis et tout. Mais après comme j'avais trop de mauvaises fréquentations au lycée et que je voyais que pour mon avenir et tout, c'était pas une bonne chose que je reste en STG parce que j'allais retrouver des autres personnes et tout avec qui je m'entendais pas et forcément on allait parler donc je ne pouvais que opter pour cette solution (...). Bah mes meilleurs amis je les revois souvent. Les gens avec qui j'étais dans mon ancien lycée je les vois plus trop parce que soit je leur parle plus ou soit ils m'intéressent plus et puis voilà quoi. », Solène 1ère STG.*

Éloigner c'est protéger, et cela peut être parfois tout particulièrement manifeste : Laurent, 4e, a été gravement harcelé dans son collège, jusqu'à subir des violences physiques. Entrer à l'IE est clairement, pour

lui comme pour son entourage, être mis à l'abri d'éventuelles autres agressions. Certes, il est très bon élève et correspond au profil attendu d'un IE, mais ses propos et ses manières d'être, que l'on pourrait qualifier d'agaçantes, supposent une gentillesse patiente de ses compagnons (un entretien de groupe l'atteste).

Toutefois, de ce point de vue, les situations sont très contrastées. En effet, pour quelques-uns, cet éloignement est tout relatif, quand il se trouve que la famille d'un élève habite la ville où l'internat est implanté. Dans certains de ces cas, cette proximité donne lieu à des aller et retour au point qu'il peut arriver, occasionnellement, qu'un élève aille prendre un repas chez lui, ou bien encore qu'une autre, sollicitée par ses parents qui viennent la chercher, fasse la « nounou » de ses frères et sœurs.

### 5.5.1.2. Les « amis d'avant »

Néanmoins, la majorité des internes garde contact avec les amis de leur lieu de résidence : les « amis d'avant ». La coprésence avec des nouveaux camarades pendant un ou deux ans, ne semble pas bouleverser la hiérarchie des relations amicales. 70 % des internes qui répondent au questionnaire diffusé à l'IE « Jean-Baptiste Lully » citent comme meilleur ami un jeune connu avant l'entrée à l'internat<sup>2</sup>.

Certes, toutes les amitiés ne survivent pas. Notamment du fait des règles des internats d'excellence, le nombre des « amis d'avant » se voit réduit au fil des mois : seuls les « vrais amis » résistent à l'épreuve de la distance. L'usage d'internet et du téléphone portable, souvent autorisé 1 heure 30 par jour, limite les possibilités de maintenir des amitiés à l'extérieur. De même, certaines relations amoureuses s'effritent :

*« Enquêtrice : Ça n'a pas posé de problèmes avec ta copine ? Romain : Bah si, on n'est plus ensemble (Rires). Enquêtrice : C'est le fait que tu sois à l'internat ? Romain : Ouais, ça ressemblait plus à rien. Au début, on a réussi, on a tenu longtemps, on a tenu jusqu'en, jusqu'en avril, ça faisait deux ans, tout pile. Mais à la fin, ça ressemblait vraiment plus à rien, c'était inutile. Et puis voilà »*

Alors que certains subissent l'éloignement de leurs « amis d'avant », d'autres choisissent de rompre ces anciennes amitiés avec « des mauvaises fréquentations » - comme c'est le cas de Solène, présenté ci-dessus - ou de prendre de la distance comme Marc-Mathieu en 3ème, qui consacre son week-end à son travail scolaire sans le combiner avec un maintien de sociabilité locale :

*« La semaine dernière, c'était la fête de la ville je les [ses amis d'avant] ai vus tout ça, ils étaient contents de me voir et tout ça, ça faisait longtemps que je les ai pas vus, depuis le début de l'année pratiquement. Parce que quand je suis arrivé ici j'ai voulu faire intensivement mais j'ai pas réussi, parce qu'on m'a dit que c'était pas le même niveau donc j'ai voulu travailler, je sortais pas le week-end, je faisais que mes devoirs, donc je les ai moins vus, je les voyais moins. »*

Mais, parmi les internes d'excellence provenant de quartiers défavorisés, une majorité (principalement des garçons) attache une importance particulière à passer du temps avec leurs « potes » de la cité lors du week-end, leur montrant ainsi leur fidèle appartenance à la bande.

*« Enquêtrice : Et tu continues de voir tes amis d'avant ? Giovanni : Bah oui ! Enquêtrice : Tu fais quoi ? Tu les vois le week-end ? Giovanni : Bah oui, ouais. Je vais dans la cité, quoi, comme d'habitude. »*

Avec les années de scolarité, qu'advient-il de ces relations écartelées entre des lieux souvent distants, entre des milieux sociaux différenciés ? Les années internat d'excellence vont-elles susciter une bifurcation durable ? Il est tôt pour le dire.

---

<sup>2</sup> Questionnaires sur les liens d'amitié à l'IE « Lully » La passation de ces questionnaires sur les liens d'amitié s'est déroulée en mai et juin 2012, l'enquêteur était présent pour répondre aux demandes de précisions. Le questionnaire 1 portait spécifiquement sur les liens d'amitié entre les internes. Il a été distribué à tous les internes de l'IE « Lully », nous retiendrons ici les 52 collégiens (5ème : 7 ; 4ème : 24 et 3ème : 21). Ce questionnaire comporte 11 questions. La première est générale : « Qui est ton meilleur ami (ou meilleure amie) ? ». La seconde demande des précisions sur ce meilleur ami : « Est-il/elle de l'internat ? Du collège ? De ta ville ? Ou autres ? ». Les neuf autres questions portent sur les autres internes. Tous les internes ont rempli le questionnaire, mais certaines questions sont restées sans réponses. Le questionnaire 2 portait sur les liens d'amitié entre internes et externes. Les 51 internes du collège étant répartis dans 22 classes, le questionnaire a été distribué à tous les élèves de ces classes (3 classes de 5ème ; 10 classes de 4ème et 9 classes de 3ème), soit un total de 606 élèves. Le questionnaire comporte neuf questions. Pour chacune, l'enquêteur doit répondre en citant un camarade de sa classe. Voici un exemple : Dans ta classe, de quel(le) camarade te sens-tu le plus proche ?

### 5.5.2 Une sociabilité centrée sur l'internat d'excellence

Etre en internat, c'est vivre une promiscuité avec d'autres adolescents. Le partage - plus ou moins bien accepté - d'une chambre, mais aussi d'autres espaces comme les sanitaires et les douches, fait partie du quotidien des internes, qui vacille entre amitiés et tensions. En effet, cette promiscuité se redouble de la réduction incontournable des contacts avec l'extérieur, les camarades de leur établissement ou leurs amis d'avant. Des assistants d'éducation accompagnent les collégiens dans leurs déplacements : il n'est donc pas envisageable non plus de rester discuter à la fin des cours. Certains internats donnent la possibilité aux lycéens, voire aux collégiens à partir de la 4e, de sortir le mercredi après-midi, avec autorisation parentale. Certains choisissent de retrouver leurs camarades de classe.

Mais, les amis d'avant habitent souvent trop loin. Des amitiés se créent dans l'enceinte de la structure.

#### 5.5.2.1 Une vie collective de tous les instants

L'internat est un lieu de sociabilité intense. Pour la plupart des internes, vivre avec ses pairs reste l'avantage indéniable de ce style de vie. Les meilleurs souvenirs de l'année sont d'ailleurs ceux passés avec les autres.

*« Et au final, ouais en revoyant, tous les, tout ce qui s'est passé et tout, ouais c'était une super année : j'ai connu plein de gens, à qui je n'aurais pas forcément parlé si j'avais pas été dans le contexte de l'internat. Je sais pas, franchement, je pense que ça m'a apporté beaucoup de choses, genre au niveau social, au niveau relationnel je veux dire, avec les gens. Je pense que j'étais quelqu'un de sociable et d'ouvert à la base, mais là je vais sortir de l'internat et je le serai encore plus. »* Fanny 1ère ES.

L'année suivante, après avoir quitté l'internat, Fanny regrette cette vie collective :

*« L'ambiance de groupe. On était tout le temps entre jeunes et on était jamais vraiment seul quoi. Ça c'était bien. T'es jamais seul le soir dans sa chambre, toujours avec quelqu'un. Ouais c'était l'ambiance... »* Fanny Terminale ES.

Cette nostalgie est partagée par ceux qui ont vécu la même expérience. Mais ces relations résistent peu à la séparation et à l'épreuve du temps. En effet, les anciens internes ont encore des contacts, mais très ponctuels, avec les amis rencontrés à l'internat, et plus sous une forme virtuelle - avec l'utilisation de réseaux sociaux et du téléphone - qu'en face à face. Même si de nombreux internes mentionnent que le groupe est soudé, qu'il existe une communauté, voire une famille au sein de l'internat, néanmoins les véritables amis, différents des « potes » par le degré de confiance, se limite souvent à un ou deux.

*« Comme des vraies amies ! On est comme des sœurs ! Nous, on est, c'est vrai tous les surveillants nous le disent, on est, quand ils nous voient, on est obligé toutes les trois. (...) Y a que nous les filles, par exemple, ceux à qui je peux raconter ma vie, Lauriane, Héléna, elles sont tout le temps, même quand c'est les vacances on arrive à se voir. Le week-end on arrive à se voir (sourire), donc on est tout le temps ensemble. On va dire, Héléna, Lauriane et tout, toutes les filles de ma chambre, tu vois, les filles que je suis toujours avec eux. Eux, c'est sûr qu'on se parle, qu'on se raconte nos vies mutuellement. »* Océane 3ème.

Cette vie collective, les chambres partagées, peuvent susciter des occasions de divertissement et porter atteinte à la concentration nécessaire pour conduire des études exigeantes. Les « mauvaises fréquentations » du quartier sont éloignées, mais c'est pour être remplacées par d'autres types d'influences, tout aussi délicates à gérer.

Dans un internat qui nomme un référent pour chaque interne, l'un deux explique : « En tant que confident, je continue à suivre Mathilde (élève maintenant en 1ère et qu'il suivait en Seconde) de près et veille à ce que sa nouvelle camarade de chambre ne la perturbe pas trop. Paraîtrait-il qu'elle est assez bruyante et qu'elle l'empêcherait de dormir... » Les distractions ne sont pas seules en cause, peuvent s'ajouter l'agacement, l'inquiétude voire les troubles émotionnels de relations qui dégénèrent et se tendent.

### 5.5.2.2. Les frictions du quotidien

Pour quelques-uns, la présence constante des pairs est pénible : leur recherche d'intimité et de solitude n'aboutit pas toujours ou bien doit se limiter à des interstices.

*« J'aime bien être la première dans les maisons parce que comme ça j'ai deux trois minutes pour souffler un peu vraiment toute seule. Donc quand j'en ai marre de voir les gens, les gens qui courent dehors, je ferme les volets, j'allume la lumière et je reste un peu toute seule deux trois minutes avant que les premières personnes arrivent. » Mathilde 5ème.*

La promiscuité constante et plus précisément le jugement des pairs (Pasquier, 2005) peuvent entraîner des tensions, surtout pour ceux qui sont dans la même classe la journée.

*« Parce qu'à l'internat ils font trop de problèmes. Ils font trop de problèmes, ils lancent des rumeurs comme ça sur les gens, ils font, ils ont cru que c'était Secret Story ou les feux de l'amour, je sais pas pourquoi. C'est chiant. » David 3ème.*

Les changements de chambre, que certains cumulent, illustrent la fuite de ces désaccords et de ces exaspérations. Les explications de ces aléas sont parfois très embrouillées :

*« J'étais dans une chambre, avec des gens qui étaient pas vraiment, qui étaient assez sympas, mais au début je m'en suis pas rendue compte tout de suite. Ça m'a paru vraiment... Je me suis dit comment je vais faire pour vivre dans un endroit pareil et tout. Y a eu une brouille dès le début avec les filles de la chambre, et puis finalement on m'a dit qu'il restait une place dans une autre chambre. » Mathilde 5ème.*

La communauté d'internes, qui se dit basée sur la solidarité, se voit aussi affectée et affaiblie par des histoires de vols. Des internes se disent déçus et les présumés voleurs sont exclus du groupe.

*« Et on sait très bien que tous ceux-là vont pas voler. Donc on sait très bien que c'est les nouveaux. Donc on se mélange pas. Parce qu'on sait très bien que c'est les nouveaux. On ne sait pas qui. Mais on a des soupçons et voilà on leur fait pas confiance » Paul, 2nd Bac Professionnel.*

### 5.5.2.3. Sous les regards et aux prises avec les mots

Dans cet univers de l'internat, où la proximité est importante et durable, il est difficile d'échapper aux regards et aux mots. Ainsi la confrontation d'adolescents n'ayant pas les mêmes possibilités financières suscite parfois des questions indiscrettes et des incompréhensions. Les IE accueillent un public aux caractéristiques sociales assez homogènes, dans l'IE Lully, environ 75 % des internes sont issus des catégories populaires. Mais il y a des minorités et la perception de différences s'articule autour d'indices observables de toutes sortes, visibles comme le teint, la possession d'objets, la manière de s'habiller ou de se tenir, ou audibles comme la façon de parler. Dans l'exemple ci-dessous, des vêtements perçus comme coûteux suscitent des questions :

*« Mais en fait moi, y a des moments, par exemple, ce sac ou quand je m'habille avec des choses, on va dire, un peu coûteuses, quelqu'un me demande « tu l'as acheté combien ça ? » comme ça et « tu l'as acheté où ? » et « tu te rends compte son pull elle a acheté chez Kookai, à 89 euros oh !!! » comme ça. Le problème c'est que je vais pas leur mentir, je vais pas leur dire que je l'ai acheté 1 euro par exemple. Après le problème c'est que, je sais pas, maintenant je sais pas, ils doivent me prendre un peu pour une bourge, y a des gens qui me traitent de bourge en fait, enfin ils me traitent pas, ils disent « oh la bourge ». », Céline, 3ème (deux parents ingénieurs).*

Même si Céline a conscience qu'un mensonge aurait évité une stigmatisation par ses pairs, elle préfère respecter ses valeurs et dire la vérité. Vivre constamment sous le regard des autres - sans possibilité d'avoir des « pratiques de coulisses » (Goffman, 1974) - entraîne un tiraillement entre la recherche de conformisme et la quête d'authenticité (Pasquier, 2005). Invoquer la vérité, comme c'est explicite ici, peut être compréhensible même s'il aurait semblé plus judicieux d'éluder. Mais la vérité se retrouve invoquée comme une justification qui va de soi, dans un tout autre contexte, beaucoup plus délicat.



Après sa 4e à l'IE, Romain est rentré en 3e avec un look nouveau, clairement homosexuel, dans sa façon de s'habiller, de se tenir, dans le ton de sa voix. Cela, pourrait-on dire, saute aux yeux. Glenn, un de ses camarades, lui fait des remarques pour le moins désobligeantes à ce sujet, convoqué devant une commission éducative, il ne voit pas où est le problème puisque tout le monde le sait et que c'est vrai ! C'est la vérité, ce n'est pas une rumeur ! Contrairement à des propos qui ont pu être évoqués précédemment. Glenn se réfugie derrière cet argument pour tenter d'esquiver sa responsabilité pour une attitude manquant clairement de respect et de tolérance, voire portant « atteinte à la dignité » de son camarade (valeurs mentionnées avec insistance dans le règlement intérieur).

Au-delà de cas particuliers, de façon plus générale même que la question d'origine sociale et culturelle, une distinction apparaît fondamentale, entre majoritaires et minoritaires. Or cette distinction peut se décliner de toutes sortes de points de vue, selon le critère défini. Quand il s'agit de caractéristiques choisies, que l'on peut apprendre ou acquérir, il arrive que cette distinction se redouble d'un enjeu d'ordre identitaire : accepte-t-on d'imiter et de passer ce qui fait la frontière entre majoritaires et minoritaires ? Un exemple est intéressant : les codes de la « culture de rue » avec ses joutes langagières et plus spécifiquement l'art de la vanne principalement ciblé sur le physique ou l'origine ethnique (Lepoutre, 1997). Il y a ceux qui campent sur leur position et d'autres qui choisissent de s'initier à certaines de ces pratiques qui leur étaient étrangères.

*« Enquêtrice : Donc toi t'étais pas trop dans les vanes ? Paul : Bah dans ma ville on clashait pas. C'était, c'était une ambiance assez détendue quoi. On parlait et y avait pas de... Enquêtrice : Ouais t'étais pas habitué à ces clashes ? Paul : Non. Enquêtrice : Et là tu t'y es mis où toujours pas ? Paul : Si ça m'arrive. (3ème) »*

Les garçons évoquent des relations et des interactions que l'on pourrait dire rudes, voire violentes qui débordent le verbal en touchant la personne elle-même par l'humiliation (vannes) ou par des heurts (clash). Les filles, quant à elles, évoquent un langage familier, relâché, que l'on se surprend soi-même à utiliser :

*« De parler sans, sans utiliser des mots comme « ouesh ! » ou des trucs comme ça. Moi j'aime pas quand ils parlent comme ça ou qu'ils disent « mesquine ! » et enfin je sais pas, moi je, moi j'ai jamais parlé comme ça. Comme je suis à l'internat, maintenant, il m'arrive de parler comme ça, et après ça m'étonne un petit peu. Et surtout que, une fois, j'ai utilisé, j'ai parlé un peu comme ça, à la maison, et ma mère elle m'a dit « mais faut pas que tu parles comme ça, c'est mal ». Parce que, je sais pas, il faut pas, il faut pas que je devienne, il faut pas que je commence à parler comme eux en fait. » Céline, 3ème.*

La fréquentation des autres et de leurs manières de s'exprimer semble ainsi déteindre, selon une expression familière... Mais les interventions familiales, surtout les réactions maternelles (les manières de s'exprimer et le style semblent plutôt une affaire de femmes) incitent à prendre du recul, à devenir conscient de l'impact de l'immersion quotidienne et à en conserver la maîtrise.

[...]

Document n° 6 : Jellab (A.), Les internats d'excellence : des enjeux et des leviers pour une articulation réussie entre encadrement pédagogique éducatif et apprentissages scolaires. Diaporama - support d'intervention dans le cadre d'un séminaire – 2021. Extraits.

**• LES INTERNATS D'EXCELLENCE : DES ENJEUX ET DES  
LEVIERS POUR UNE ARTICULATION RÉUSSIE ENTRE  
ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE, EDUCATIF ET  
APPRENTISSAGES SCOLAIRES**

**AZIZ JELLAB**  
*IGESR, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS ASSOCIÉ À L'INSHEA (UNIVERSITÉ PARIS LUMIÈRES)*

[...]

- **2. L'internat, un cadre éducatif structurant sur fond d'approche globale de l'élève**
- L'approche globale de l'élève signifie une prise en compte de ses besoins et la construction d'un projet qui couvre des objectifs pédagogiques et éducatifs. L'élève n'est pas seulement un élève : il est adolescent ou jeune, il a des liens avec plusieurs univers de socialisation, il évolue dans différents espaces et temporalités...
- Cette approche globale implique une démarche partenariale (entre l'établissement, les collectivités locales, les différents services de l'Etat, les milieux professionnels...) et une exigence dans la construction des projets thématiques : la labellisation procède de l'engagement des équipes des EPLE et permet aussi de rendre visibles les réalisations, de communiquer, de rendre attractifs les internats...

- La vie de l'élève est à penser de manière continue et décloisonnée, sur fond de projet pédagogique et éducatif qui vise l'excellence. Décloisonner, c'est penser la temporalité de la vie de l'élève mais aussi prendre appui sur ce qui existe au sein de l'EPL (lien entre l'AP et devoirs-faits, éducation à la santé et à la citoyenneté, projets relatifs au développement durable, activités sportives et culturelles...).
- L'ancrage local est une manière de reconnaître à l'internat ses spécificités. Les résidences thématiques - arts et culture, sport, numérique, ouverture internationale, environnement et développement durable, sciences - permettent aussi de tirer profit des partenariats locaux.

- 3. L'importance d'une articulation continue entre l'ordinaire de la classe et le cadre de vie en internat, dans un environnement spécifique
- Les élèves ont souvent tendance à opposer l'école et la vie, l'expérience scolaire et l'expérience extra-scolaire. L'internat réinterroge cette opposition.
- L'internat d'excellence suppose de nouvelles modalités pédagogiques en vue de créer une relative continuité entre la classe et le hors-la classe.
- La nécessité d'un travail de concertation entre les différents adultes (enseignants, AED, CPE...). C'est le collectif professionnel et la division du travail en établissement qu'il faut construire et consolider en permanence.
- L'internat devient un espace de vie et d'apprentissage scolaire et citoyen (soutien scolaire, problématiques sociales et de santé de l'adolescent prises en charge par des personnels qualifiés, sécurisation affective, soutien par ses pairs. Il cultive des principes d'identité et de cohésion, dans le respect d'un règlement intérieur).

[...]

• *L'internat, un cadre structurant qui donne du sens aux études et à l'expérience de l'élève :*

De récentes recherches mettent en avant le caractère structurant de l'internat, dès lors qu'un projet est appuyé sur l'identification des besoins des jeunes, une stabilité des principes et l'apprentissage de l'autonomie (y compris dans des internats d'inspiration militaire: Joël Zaffran, « La force de la forme. Discipline et socialisation des jeunes sans diplôme en internat d'inspiration militaire », *Formation emploi* [En ligne], 148 | Octobre-Décembre 2015. ).

Il s'agit plus spécifiquement de:

- **Penser et donner du contenu aux temporalités des élèves durant l'internat ;**
- **Permettre à chacun de se réaliser tout en visant des objectifs de réussite communs;**
- **Valoriser le mérite des élèves par une expérience riche et variée**

L'internat doit assurer également l'apprentissage d'une double autonomie : dans les tâches quotidiennes et au plan cognitif.

*« La question de l'autonomie à l'internat ne se limite pas à l'auto-gestion par l'élève des tâches de la vie quotidienne, telles que faire/refaire son sac, apprendre à vivre sans ses parents, etc. Savoir gérer sa scolarité et son travail scolaire est également central, tant du côté des parents – puisque cela peut constituer un objectif de la mise en internat – que pour l'institution elle-même, qui s'appuie pour son organisation sur la notion d'autonomie scolaire et cognitive de l'élève ».*

Anne-Claudine Ollier, « Interrogations sur la construction de l'autonomie de l'élève à l'internat », RFP, 2014.

- Les travaux de Dominique Glasman mettent en avant un certain engouement pour l'internat dès lors que l'élève est engagé dans une dynamique de projet et soutenu par les parents.
- Des objectifs différents mais qui peuvent se compléter : délégation de l'éducation, former et instruire, éloigner d'un contexte jugé défavorable aux apprentissages.
- La nécessité d'échanger avec des acteurs exerçant dans d'autres internats et de s'inspirer de pratiques d'autres académies.
- D. Glasman : « L'internat n'est pas l'école, au sens où ce qu'il offre et ce qui s'y joue, en termes d'apprentissages individuels et sociaux, en termes d'éducation, excèdent largement le « scolaire » ; mais, en même temps, il est dans l'emprise spatiale et symbolique de l'école, avec une articulation plus ou moins étroite selon les établissements et les territoires » « L'internat et ses usages, d'hier à aujourd'hui », *Revue française de pédagogie* N° 189, octobre-novembre-décembre 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## INTERNATS D'EXCELLENCE

Aix en Provence, le 30 juin 2021

Un internat d'excellence est un lieu de vie, situé dans un établissement scolaire, collège ou lycée.

Dans les internats d'excellence, toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.

En plus des cours, les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé (révision, accompagnement du travail personnel). Leur sont également proposées des activités sportives et culturelles collectives.

L'internat s'adresse à tous les collégiens et lycéens motivés, qui souhaitent changer de cadre de vie pour réussir leurs études, construire leur projet professionnel, développer leur sens de la vie en communauté et des responsabilités.

Ces internats peuvent également répondre à des difficultés particulières rencontrées par des élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études. Elles peuvent être d'ordre sociales, économiques ou familiales.

Tous les élèves peuvent candidater pour intégrer un internat d'excellence : grâce à la variété des formations qui sont proposées, ils peuvent choisir celle qui les intéresse même si elles sont situées loin de leur domicile.

### **11 établissements au sein de notre académie ont été labellisés :**

2 dans les Alpes-de-Haute-Provence

3 dans les Hautes-Alpes

4 dans les Bouches-du-Rhône

2 dans le Vaucluse

Document n° 8 : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Guide pour l'autoévaluation des établissements. Annexe 1b - fiche d'auto-évaluation lycée LGT (général et technologique). Juillet 2020.

Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/conseil-d-evaluation-de-l-ecole-l-evaluation-des-etablissements-340814>[en ligne] consulté le 25 octobre 2022

[...]

### 3. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

L'auto-évaluation par l'établissement de la vie des élèves dans l'établissement (dans et hors la classe) conduit l'équipe et les élèves à s'interroger sur les points suivants.

- **Climat scolaire et bien-être à l'école.** On s'intéresse ici aux conditions d'apprentissage proposées aux élèves et aux moyens mis en œuvre par les différentes parties prenantes de l'établissement (équipe de direction, personnels de l'éducation nationale enseignants et non enseignants, personnels des collectivités territoriales, élèves, parents) pour assurer un climat scolaire propice au bien-être des élèves. Parmi les points à considérer figure la manière avec laquelle l'ensemble de la communauté éducative, dont les personnels sociaux et de santé scolaire, porte son attention sur la santé physique et psychique de ses élèves, via les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) notamment, et sur les procédures de lutte contre les violences, notamment en matière de harcèlement et de discrimination, etc.
  - Qualité du climat scolaire (interactions entre les personnels et avec les élèves, cohésion, cohérence)
  - Égalité filles-garçons et prévention des discriminations de toutes natures
  - Éducation à la santé et aux compétences psychosociales, développement de l'ambition scolaire
  - Prévention de la violence, du harcèlement et du cyberharcèlement et protocoles de remédiation
  - Prévention individuelle et collective, attention portée à la santé psychique et physique des élèves, à leurs difficultés sociales
  - Attention portée aux élèves en situation de grande pauvreté et prise en charge adaptée
  
- **Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie.** On s'intéresse ici aux processus mis en place pour assurer la continuité des apprentissages et encourager la persévérance scolaire, notamment les procédures de prévention et de suivi de l'absentéisme et du décrochage.

On s'intéresse également, au-delà de l'analyse du fonctionnement des conseils de vie lycéenne (CVL), aux actions concrètes entreprises dans l'établissement et dans son environnement pour s'assurer de l'engagement et de la participation des élèves et favoriser chez eux la construction d'un parcours d'éducation à une citoyenneté active. Enfin, une attention particulière est portée à la justice scolaire, avec une réflexion menée par exemple sur le contenu, la mise en œuvre et l'impact du règlement intérieur.

- Règles de vie et valeurs portées dans l'établissement
- Prévention du décrochage
- Développement et reconnaissance de l'engagement des élèves
- Punitives, sanctions, justice scolaire
- Communication de l'action de la vie lycéenne dans l'établissement et en direction des familles

- **Temps et espaces scolaires.** On s'intéresse ici aux choix opérés en termes d'emplois du temps et à leur incidence sur les apprentissages, à l'échelle de la journée, de la semaine ou de périodes plus longues jusqu'à prendre en considération l'année scolaire complète. On pourra plus particulièrement s'interroger sur l'alternance de temps forts et de temps plus tranquilles (emplois du temps variables en fonction des besoins) et sur leur incidence sur la vie de l'établissement. S'agissant des espaces scolaires, on s'intéresse à l'organisation de l'ensemble des espaces de l'établissement (salle de classe, d'étude, centres de documentation et d'information, espaces de récréation, espaces verts, salle de permanence ou de restauration, internat, maison des lycéens, espaces de travail partagés) et aux choix pédagogiques et éducatifs qui déterminent leur conception, leur fonction et leur utilisation, en lien avec la collectivité territoriale.
  - Temps forts dans l'organisation du temps scolaire (préparation, organisation)
  - Attention portée aux temps de l'élève, à son travail personnel, à ses rythmes
  - Organisation des espaces dans l'établissement
  - Amélioration des espaces et des locaux, programmée en lien avec les collectivités territoriales
  
- **Inclusion scolaire et équité.** On s'intéresse ici à la manière dont l'établissement s'empare de la question de l'inclusion scolaire qui vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Il s'agit d'examiner les modalités d'accueil de tous et les aménagements nécessaires pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et pour les élèves en situation de handicap dans la vie de l'établissement, notamment à travers la relation aux familles et aux intervenants et à travers les instances, activités et manifestations.
  - Attention portée aux besoins de tous les élèves, au fonctionnement de l'équipe et aux formations nécessaires pour tenir compte des problématiques individuelles des élèves
  - Accueil et scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins particuliers
  - Modalités de la coopération entre élèves (nature, réalisations, objectifs)
  - Partenariats repérés, mis en place et travaillés
  - Coopération avec les associations des parents d'enfants en situation de handicap. Présence des parents d'élèves scolarisés en ULIS, SEGPA et UPE2A dans les instances de l'établissement

[...]

## **VADEMECUM Pour l'assistant d'éducation d'internat**

Par cet outil, le lycée Y souhaite aider à la prise de poste des assistants d'éducation, donner le cadre de référence nécessaire à l'exercice de leur fonction et contribuer à un fonctionnement collectif optimum.

Il est susceptible d'évoluer en fonction des circonstances (covid par exemple) et en fonction des initiatives et suggestions des assistants d'éducation.

Toute proposition d'amélioration ou d'évolution sera appréciée, écoutée et examinée.

### **La fonction d'assistant d'éducation**

Les assistants d'éducation sont recrutés dans les établissements scolaires « pour exercer des fonctions d'assistance à l'équipe éducative, fonction en lien avec le projet d'établissement, notamment pour l'encadrement et la surveillance des élèves [...] » (*Extrait de l'article 1 de la loi n° 2003-400 du 30-4-2003. JO du 2-5-2003*). Placé traditionnellement sous la responsabilité du CPE par délégation du chef d'établissement, l'assistant d'éducation pourra être chargé de missions éducatives avec les autres personnels d'enseignement.

Le service dans lequel vous allez travailler, appelé « service Vie Scolaire », a pour objectif de garantir la sécurité des élèves et de les mettre dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement personnel.

Il est essentiel dans vos activités quotidiennes auprès des élèves que votre sensibilité éducative reste en veille, que vous soyez à l'écoute et attentif à l'évolution des comportements. Vos observations doivent être communiquées au CPE ou au chef d'établissement.

Ce livret a été élaboré pour vous fournir des informations concrètes, préciser les tâches qui vous seront confiées et vous donner quelques conseils pratiques. Il est un outil pour vous aider à exercer vos missions et à trouver votre juste place au sein de la communauté éducative.

[...]

### **L'internat du lycée Y**

L'internat du lycée Y héberge des élèves de cinq établissements différents, et de tous horizons. Pré-bac et post-bac de toutes filières confondues cohabitent, ce qui fait la richesse de notre public.

### **Sommaire**

- 1. Organisation du service**
- 2. En cas de problème de comportement d'élève**
- 3. Fonctionnement infirmerie**
- 4. Protocole d'évacuation incendie**
- 5. Soirée Type à l'internat**
- 6. Fonctionnement des grilles de poste**
- 7. Evaluation du personnel**

[...]



## RAPPORT D’INCIDENT INTERNAT

Elèves : B et A

Chambres : 4 et 5 de l’aile B

Adulte : K (AED)

CPE : G

Le 18 novembre 2021, à 22h15.

Suite à un appel de renfort de K concernant une dispute entre B et A, je suis arrivée dans l’aile B vers 21h30. Je suis allée discuter avec B au calme, essayant de comprendre la situation. Le début de la querelle est flou (histoire de twerk<sup>3</sup>, contacts physiques récurrents...), mais toujours est-il que A semblait gênée par le comportement de B et ses camarades (chambre B6 notamment), ce qui a valu de l’énerver.

Après avoir expliqué à B qu’il valait mieux que celle-ci ignore A dans l’intérêt de la vie collective de l’internat et le bien-être de tous, j’ai fait la même chose pour A. B semble avoir compris, mais A s’est montrée beaucoup moins réceptive. C’est pourquoi je suis allée faire un tour de stade avec elle, ce qui l’a calmée. Elle a pu ainsi discuter calmement avec moi et je l’ai raccompagnée se coucher.

Je tiens à rajouter que A semble perturbée par le fait de dormir seule. De plus, j’ai pu, ne serait-ce qu’une soirée, entendre beaucoup de remarques désobligeantes faites à haute voix la concernant (« mi-homme mi-femme » ; « sale lesbienne ») qui viennent pour la plupart d’autres élèves du bâtiment C.

G.

---

<sup>3</sup> Danse sensuelle

### **POLITIQUE D'ACCUEIL**

- Choix de répartition par niveaux scolaires, par spécialités.
- Nombre d'élèves par chambre (par affinité ou choix CPE mais, dans tous les cas, en présentant clairement les critères retenus).
- Aménager un équipement socio culturel (salle de lecture, billard, bibliothèque, baby-foot, salle TV...).
- Concevoir un règlement intérieur (RI) adapté aux élèves et à leurs besoins (l'élaborer en concertation avec la commission internat – ce qui est négociable, ce qui ne l'est pas).
- Organiser l'équipe des AED autour des spécificités de l'internat (postes des AED, emploi du temps, nombre et moment des appels, réveil et passage dans chaque chambre...) organisation du service.
- Les consignes à leur donner, à quel moment, les réunions de régulation...

### **SECURITE**

Importance des appels et responsabilité des AED. Savoir en tout temps où sont les élèves. Listage des élèves pour les clubs, retour famille...

- Exercice incendie chaque trimestre.
- Consignes de sécurité et d'évacuation à donner et afficher en début d'année.
- Vigilance et prise en compte des déviances (alcool, drogue...) ainsi que le matériel électrique, fermeture des fenêtres... Produit périssable ou élèves qui ne mangent pas : appareil de cuisson, cafetière...
- Intrusions : présence aux grilles.
- Changer ses habitudes de CPE pour ne pas s'installer dans une routine.

### **SUIVI DE L'INTERNAT ET DES INTERNES**

- Mettre en place un système représentatif des internes (1 ou 2 représentants par unité d'hébergement indépendamment des délégués officiels : 2 délégués pour l'internat considéré comme une classe).
- Consulter régulièrement les représentants de la vie collective (commission internat, liaison CVL et CA).
- Suivi des résultats scolaires des internes (bulletins, relevés de notes...). Faire un bilan personnalisé des conseils de classe.
- Suivi en concertation avec l'infirmière (nombre de passages, repérages, info et prise en charge des élèves qui ne vont pas bien (ne mangent pas, se lavent pas...) Prévention, info sur l'hygiène, diététique, consommation...
- Organiser l'aide au travail personnel : quand ? combien de temps ? lieux ? avec qui ? sous quelle forme ?
- Mettre en place un cahier de liaison internat entre CPE et AED, en plus des cahiers de dortoirs. Cahiers visés régulièrement par les CPE. Cela n'empêche pas une communication directe.
- Mettre en place un cahier ou fiches pour signaler les petites réparations (ampoules...)
- Visiter régulièrement les internes (passage dortoirs, ...).
- Travailler avec les familles.

## **ANIMATION**

Favoriser la création de club en responsabilisant les élèves : horaires, faisabilité, financement (foyer, maison des lycéens...).

- Accès salle TV pour les infos
- Si possible, donner l'occasion aux internes de montrer aux externes leurs productions : théâtre, débats, danse, ateliers, tournois sportifs... pour valoriser l'image de l'internat.
- Organiser des temps forts de regroupement de la communauté éducative (fête de Noël, barbecue de fin d'année...)
- Animer des soirées avec des intervenants extérieurs
- Organiser des sorties exceptionnelles (ciné, théâtre, patinoire...)